

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 14 mars 2016 à compter de 19h00 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s:

M. Daniel Lussier, maire;
M. Mauro Lando, conseiller n° 1;
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3;
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5;
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente :

M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière;

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h 00, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la reprise de la séance ajournée ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement. Un constat général est fait par les membres du conseil relatif à la signification de l'avis d'ajournement de la séance ordinaire du lundi 7 mars 2016.

rés : 2016-03-033

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2016-03-034

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
1^{er} FÉVRIER 2016**

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2016 soit accepté tel que lu.

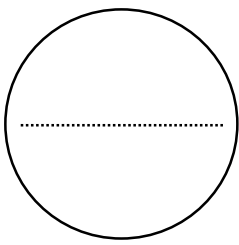
ADOPTÉE

rés : 2016-03-035

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 29 FÉVRIER 2016**

Il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 février 2016 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE



rés : 2016-03-036

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
AJOURNÉE DU 7 MARS 2016**

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire ajournée du 7 mars 2016 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

rés : 2016-03-037

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU
7 MARS 2016**

M. Daniel Lussier, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 7 mars 2016. Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois de février 2016 soient acceptés au montant de **66 117,19 \$** et que les comptes à payer en date du 7 mars 2016 soient payés au montant de **152 464 \$**.

ADOPTÉE

Avis de motion

**RÈGLEMENT N° 301 IMPOSANT UNE TAXE SPÉCIALE POUR LE
RECOUVREMENT DE FRAIS RELATIFS À DES TRAVAUX DE
COURS D'EAU MUNICIPAUX – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Isabelle Leduc, conseillère que la modification du *Règlement n° 301 imposant une taxe spéciale pour le recouvrement de frais relatifs à des travaux de cours d'eau municipaux* sera adoptée lors d'une séance subséquente.

Avis de motion

**RÈGLEMENT N° 302 RELATIF AU CONTRÔLE DE LA VIDANGE
DES FOSSES SEPTIQUES – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Christine Schultz, conseillère que la modification du *Règlement n° 302 relatif au contrôle de la vidange des fosses septiques* sera adoptée lors d'une séance subséquente.

rés : 2016-03-038

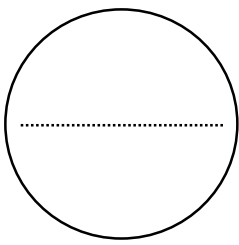
**DEMANDE À LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
CONCERNANT LE SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUE**

Attendu que le ministre de la Sécurité publique a délivré à la MRC de Jardins-de-Napierville une attestation de conformité de son schéma de couverture de risques incendie;

Attendu qu' une fois l'attestation de conformité délivrée, le schéma a été adopté par la MRC et est entré en vigueur ;

Attendu que l'implantation des schémas de couverture de risques est profitable au monde municipal, malgré les investissements et les exigences rencontrés, puisque les services incendies qui ont adopté les mesures contenues dans leur plan de mise en œuvre et qui s'y conforment bénéficient d'une exonération de responsabilité lors d'une intervention pour un incendie ou une situation d'urgence, à moins d'une faute lourde ou intentionnelle;

Attendu que la Mutuelle des municipalités du Québec, qui assure les risques de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington,



encourage la mise en œuvre des schémas de couverture de risques;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Christine Schultz, conseillère, et résolu unanimement :

- que la municipalité confirme avoir réalisé tous les objectifs prévus au schéma incendie de 2013 à 2015 et s'engage à réaliser tous les objectifs prévus au schéma incendie d'ici la fin de l'année 2016 et les années suivantes;
- que la municipalité demande à la Mutuelle des municipalités du Québec, telle qu'annoncée par cette dernière, d'accorder à la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington une réduction de prime de 10 % au chapitre de l'Assurance des biens (Bâtiment/contenu), à titre de membre sociétaire mettant en œuvre les mesures du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

ADOPTÉE

rés : 2016-03-039

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDDITION DE COMPTES 2015

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de **69 163 \$** pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

En conséquence, il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

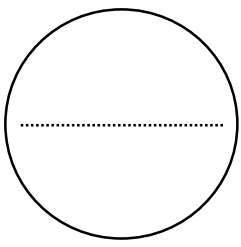
ADOPTÉE

rés : 2016-03-040

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC DU 15 AU 17 JUIN À QUÉBEC

Il est proposé Isabelle Leduc, conseillère, appuyée par Louise Lussier, conseillère, et résolue unanimement d'autoriser M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secr.-très., à se rendre au congrès de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec du 15 au 17 juin à Québec et que la municipalité défraie les coûts s'y rapportant.

ADOPTÉE



RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS DE FÉVRIER 2016

Durant le mois de février, les employés des travaux publics de la municipalité ont notamment effectué les travaux suivants :

- Déneigement et épandage d'abrasif au besoin des trottoirs et des centres;
- Entretien de la patinoire et de la zamboni;
- Finition de l'installation des baies vitrées au Centre Multi-Récréatif;
- Installation du nouveau filet de sécurité à la patinoire;
- Assistance au montage du carnaval d'hiver;
- Entretien des véhicules;
- Assistance à l'inspecteur pour le test d'oxygène dissous des bassins;
- Transfert de matériels dans l'entrepôt loué et élaboration du registre d'inventaire;
- Sortir les vidanges et recyclage des centres.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DE FÉVRIER 2016

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

Intervention incendie	1
Entretien d'équipe	4
Inspection vad	4
Accident de la route	4
Intervention première répondant	10
Formation	4
Entraide	1
Prévention	5
Alarme	1
Travaux casernes	3

rés : 2016-03-041

OFFRE EN GESTION DU CAMP DE JOUR – ADJUDICATION

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement :

- d'accepter l'offre de gestion Gestion Vincent & Limoges pour la saison 2016 et à cette fin, de lui en déléguer la gestion;
- de mandater M^e Raffaella Di Stasio pour l'élaboration d'une entente de gestion entre Gestion Vincent & Limoges et la municipalité en collaboration avec la municipalité d'Hemmingford et le Comité des loisirs de Saint-Édouard.

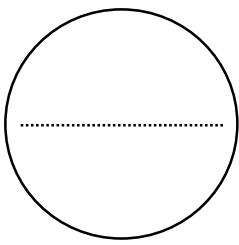
ADOPTÉE

rés : 2016-03-042

DEMANDE DE L'ÉCOLE ST-PATRICE POUR LA GRATUITÉ DE LA SALLE – CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2016-2017

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accorder la gratuité de la location du Centre communautaire Louis-George-Lamoureux à l'École St-Patrice, pour l'occuper dès 7h30 le samedi le 15 octobre afin de préparer l'événement, le dimanche 16 octobre, jour de l'événement, et finalement le 17 octobre pour la remise en ordre de la salle, et ce, pour leur levée de fonds annuelle 2016.

ADOPTÉE



rés : 2016-03-043

DEMANDE DE L'U.P.A. POUR LE RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE PRÊT DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE LOUIS-GEORGE-LAMOUREUX

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu à la majorité d'accorder à l'Union des producteurs agricoles le renouvellement de la résolution n° 2013-12-253 (*ref: Résolution n° 2012-04-355*) pour l'année 2016, tel que demandé dans leur correspondance datée du 4 février 2016, et ainsi, accorder que la salle soit mise gratuitement à leur disposition à la condition que la salle soit nettoyée après chaque utilisation. Un total de six (6) locations par année est accordé à l'U.P.A.

M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3, est dissident.

Nota : M. Mauro Lando et M. Éric Beaudin s'abstiennent de voter en raison des règles d'éthique et de déontologie du Code d'éthique des élus municipaux.

ADOPTÉE

rés : 2016-03-044

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES LOISIRS FOLKLORIQUES SUD-OUEST – DEMANDE DE COMMANDITE

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter la demande de gratuité de la salle de l'Association québécoise des loisirs folkloriques Sud-Ouest pour leur événement du 14 mai *Soirée Canadienne* de Sherrington en partenariat avec Mme Georgette Couture et M. Réal Robidoux.

ADOPTÉE

Rés: 2016-03-045

NOMINATION DES SIGNATAIRES DES CHÈQUES

Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement :

- de nommer M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3, signataire des chèques de la municipalité en remplacement de Mme Christine Schultz, conseillère n° 4;
- de confirmer que les signataires des chèques de la municipalité sont les seules personnes suivantes :
 - o M. Daniel Lussier, maire;
 - o M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3;
 - o M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et secr.-très.;
 - o Mme Nathalie Brisson, secrétaire-trésorière adjointe.

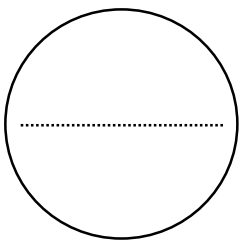
ADOPTÉE

rés : 2016-03-046

ÉCOLE LOUIS-CYR – DEMANDE DE COMMANDITE DU COMITÉ DE L'ALBUM DES FINISSANTS

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'offrir une commandite de **125 \$** (correspondant à ¼ de page) au Comité de l'album de l'École Louis-Cyr pour la confection de leur album de finissants 2015-2016.

ADOPTÉE



rés : 2016-03-047

ÉCOLE LOUIS-CYR – DEMANDE DE COMMANDITE DU COMITÉ DE LA CÉRÉMONIE DES FINISSANTS

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'offrir une commandite de **200 \$** au Comité de la cérémonie des finissants de l'École Louis-Cyr pour l'organisation de leur événement pour les finissants 2015-2016.

ADOPTÉE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DERRIÈRE L'ÉGLISE

M. Daniel Lussier, maire, informe la population que les élus municipaux vont poursuivre les démarches visant la réalisation d'un projet d'aménagement et de développement derrière l'église. Il donne un état sommaire d'avancement aux gens présents dans la salle. En résumé, les propriétaires du secteur concerné ont été rencontrés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Jean Dumouchel s'informe sur la possibilité de sécuriser le terrain de baseball municipal. De plus, il se demande si le filet de sécurité, acheté avec l'argent récolté par l'événement du cochon braisé, sera installé bientôt.

M. Jean-Luc Beaudin s'informe sur la grandeur des terrains disponibles pour le projet de développement résidentiel derrière l'église.

M. Jean Dumouchel s'informe pour savoir si un pompier qui suit la formation de pompier I à la municipalité doit attendre avant de démissionner.

M. Bruno Colin s'informe sur les délais de réalisation du projet de développement résidentiel derrière l'église.

rés : 2016-03-048

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 47 sur une proposition de Louise Lussier, conseillère, appuyée par Isabelle Leduc, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M^e Raffaella Di Stasio,
Directrice générale & Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 14 mars 2016.